

A.B/M.K

ISRA/DRPF

DIRECTION DES RECHERCHES  
SUR LES PRODUCTIONS FORESTIERES

F0000236

COMPTRE RENDU DE REUNION DE L'E.P.E.EC  
SENEGAL (EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE D'ETUDE,  
DES ECOSYSTEMES COTIERS DU SENEGAL)

Les membres de l'EPEEC se sont réunis le 19.05.1992 à 9 H 30 mn, dans la salle de documentation du département de géologie de la faculté des sciences de l'U.C.A.D. Les institutions ayant pris part à cette assemblée générale sont :

- U.C.A.D (Fac des sciences, Département de géologie)
- I.S.R.A (C.R.O.D.T, D.R.P.F)
- ORSTOM.

L'ordre du jour se présente comme suit :

- Bilan des travaux sur le saloum-proposition de collaboration
- Perspectives sur le fleuve sénégal
- Situation financière
- Activités du COMARAF
- Divers

La séance fut présidée par le professeur Salif DIOP du Département de Géographie (U.C.A.D) et coordinateur de cette équipe à 9 H 30 mn.

En prenant la parole, il émet le souhait que l'assistance soit aussi nombreuse à l'avenir. Dans le même ordre d'idées, il présenta les travaux effectués par l'E.P.E.E.C dans la mangrove du fleuve saloum, de Toubacouta, et de MISRAH durant ces dernières années (1982 à nos jours) :

- Etudes phytoplanctoniques (algues et autres)
- Etudes physico-chimiques
- Etudes Hydrologiques
- Etudes sédimentologiques
- Etudes benthiques (micros et macros)
- Etudes de l'écologie forestière (inventaire floristique, Biomasse ligneuse et aérienne des Rhizophora mangle et racemosa)
- Etudes ornithologiques (faune aquatique)

.../...

Pour les prochaines échéances d'études sur le terrain comme au labo, il souhaiterait l'élargissement de cette équipe avec différents spécialistes d'autres structures scientifiques en place, qui s'intéresseraient aux problèmes de la mangrove pour le renforcement de nos capacités scientifiques.

Dans la même lancée, il informe la préoccupation actuelle de l'Etat sur la coupure affectée sur la pointe de sangomar causée par l'érosion hydrique provoquée par la mer, d'autant plus que cette bande de terre se situe entre la mer et le fleuve saloum, dans la localité de Djiffère.

Cette coupure suscite beaucoup d'inquiétude au niveau de la population de Djiffère sur une éventuelle disparition nette du village et de l'usine de traitement de poisson seule infrastructure économique

Monsieur DIOUF du C.R.O.D.T informe l'assemblée de sa part d'un programme déjà initié au niveau de sa Direction qui viendrait en appui à l'E.P.E.E.C sur l'étude biologique, écologique et recherches halieutiques sur le saloum. Elle se résume comme suit :

- Etude de prise de poisson
- Rendement de ces produits
- Causes du retardement du retour des pêcheurs sur leurs points d'attache
- La quantité de poisson à identifier si les pêcheurs menaient les activités de pêche sur le chenal en fonction des différentes périodes de l'année.

Monsieur Salif DIOP informe l'assistance que le projet COMARAF est en train d'être initié aussi un autre programme d'étude sur les mangroves, et que le financement pose problème. L'espoir d'avoir ce financement viendrait de l'U.N.E.S.C.O qui a déjà donné son feu vert pour l'acquisition de ce financement .

D'autre part Monsieur DIOUF informe à l'assistance que la Direction du C.R.O.D.T demande aussi un programme sur le fleuve Sénégal, qui sera intitulé :

Impact du barrage sur les facteurs abiotiques :

- Les mécaniques physico-chimiques
- Productions primaires
- Aspect télédétection
- Aspect bio-écologie
- Action économie aviaire
- Inventaire du matériel halieutique
- Systèmes de distribution et valorisation des ressources

Madame BA U.C.A.D en prenant la parole faisait le bilan de la situation financière de la dite équipe :

.../...

Pour les prochaines échéances d'études sur le terrain comme au labo, il souhaiterait l'élargissement de cette équipe avec différents spécialistes d'autres structures scientifiques en place, qui s'intéresseraient aux problèmes de la mangrove pour le renforcement de nos capacités scientifiques.

Dans la même lancée, il informe la préoccupation actuelle de l'Etat sur la coupure affectée sur la pointe de sangomar causée par l'érosion hydrique provoquée par la mer, d'autant plus que cette bande de terre se situe entre la mer et le fleuve saloum, dans la localité de Djiffère.

Cette coupure suscite beaucoup d'inquiétude au niveau de la population de Djiffère sur une éventuelle disparition nette du village et de l'usine de traitement de poisson. seule infrastructure économique

Monsieur DIOUF du C.R.O.D.T informe l'assemblée de sa part d'un programme déjà initié au niveau de sa Direction qui viendrait en appui à l'E.P.E.E.C sur l'étude biologique, écologique et recherches halieutiques sur le saloum. Elle se résume comme suit :

- Etude de prise de poisson
- Rendement de ces produits
- Causes du retardement du retour des pêcheurs sur leurs points d'attache
- La quantité de poisson à identifier si les pêcheurs menaient les activités de pêche sur le chenal en fonction des différentes périodes de l'année.

Monsieur Salif DIOP informe l'assistance que le projet COMARAF est en train d'être initié, aussi un autre programme d'étude sur les mangroves, et que le financement pose problème. L'espoir d'avoir ce financement viendrait de l'U.N.E.S.C.O qui a déjà donné son feu vert pour l'acquisition de ce financement .

D'autre part Monsieur DIOUF informe à l'assistance que la Direction du C.R.O.D.T demande aussi un programme sur le fleuve Sénégal, qui sera intitulé :

Impact du barrage sur les facteurs abiotiques :

- Les mécaniques physico-chimiques
- Productions primaires
- Aspect télédétection
- Aspect bio-écologie
- Action économie aviaire
- Inventaire du matériel halieutique
- Systèmes de distribution et valorisation des ressources

Madame BA U.C.A.D en prenant la parole faisait le bilan de la situation financière de la dite équipe :

23 Décembre dernier l'E.P.E.E.C a reçu une somme de 1.596.000 F CFA. par le biais de l'U.N.E.S.C.O, dans laquelle une somme de 170.000 F CFA. a été dépensée pour des analyses de certains travaux effectués au courant de l'année 1991.

Récemment une somme de 3200 dollars soit 900.000 F CFA. nous a été allouée par un organisme dont le nom m'a échappé.

MONSIEUR SALIF DIOP

En ce qui concerne les activités du COMARAF, deux réunions sont prévues au courant du mois de Juin au Brésil et lui-même y prendra part.

Prochainement à DAKAR une autre réunion est prévue toujours par le COMARAF axée sur la culture in vitro sur les espèces végétales.

D'autre part il nous informe que le projet UNEP a demandé à l'E.P.E.E.C de faire le choix d'un site qui fera l'objet d'étude dans la zone sahélienne du Sénégal. Dans la priorité des priorités, le site choisi est le saloum.

Dans la partie questions diverses, une question d'ordre informel a été posée par Simon MALO de la Faculté des Sciences :

A savoir quelles sont les conditions à remplir pour prétendre à part entière membre de l'E.P.E.E.C ?

MME BA REPOND :

Aucune condition à remplir pour être à part entière membre de l'E.P.E.E.C, sauf de participer à chaque fois aux activités scientifiques de l'équipe.

L'ordre du jour fut épuisé à 11 H 30 mn.

Alphousseyni BODIAN  
Phytoécologiste  
ISRA/DRPF  
DAKAR-HANN